



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Date de convocation : 7 février 2025	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 7 février 2025	Nombre de conseillers présents : 14
	Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 7 février 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mme FILLATRE, Mme TRIMBOUR, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Ont donné pouvoir : Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Alexandra EYERABIDE, Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2025 / II / 1 – 7.1 Engagement d'une dépense d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2025

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-1,
VU le règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° 2023 / XII / 2 – 7.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023,
VU la délibération n° 2024 / IV / 4 -7.1 du Conseil municipal du 11 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 de la commune,
CONSIDÉRANT la possibilité donnée au Maire, sur autorisation du Conseil municipal, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget de l'année, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette),
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'acquisition d'un lave-linge pour le bon fonctionnement de l'école maternelle, avant le vote du budget 2025,
CONSIDÉRANT le montant des crédits d'investissement ouverts au budget primitif 2024,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

Reçu le 18/02/2025 **AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater, préalablement au vote du budget primitif 2025, le dépense d'investissement suivante :

Dépenses d'investissement	Montant TTC
Acquisition d'un lave-linge	427,42 €

DIT que cette somme sera inscrite au budget primitif de l'exercice 2025, au chapitre 21,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marie-Claire Chambaret'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE CERNY' at the top, two small stars on the left and right sides, and 'Essonne' at the bottom.